

Jeu hybride

Présentation au Comité Directeur 24 janvier 2023

https://echecs-bretagne.fr

RETEX - Motivations



Limiter les déplacements motorisés

Promotion

 Diversifier l'offre aux joueur-euses sans surcharger le calendrier fédéral





Intégration

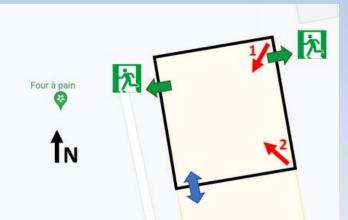
- Permettre l'accès à la compétition à des joueur euses handicapé es
- À terme, Intégration des DOM-TOM dans les championnats fédéraux ?







RETEX Homologation des lieux de jeu



- Demande en ligne
- **Dossiers acceptés** accessibles dans l'intranet





Homologation d'un lieu de jeu hybride

Demandeur

Club ou CDJE	Contact (NOM Prénom)	Mél
Echiquier Domloupéen	GUETTE Gilles	gilles.guette@univ-rennes1.fr

Salle de jeu

Adresse CP Ville	Surface (m²)	Accès. PMR
Salle du clos Saint-Jean – Rue du petit bois – 35410 DOMLOUP	121m² (13,20x9,20)	Ł.

Organisateur trice s locaux ales

NOM Prénom (n° lic. FFE)	Mél	Tél
GUETTE Gilles (L01854)	gilles.guette@univ-rennes1.fr	+33 6 52 96 06 85
GANDEMER Christophe (K50076)	christophe.gandemer@laposte.net	+33 6 11 85 22 74
LEVEQUE Jean-Luc (B04048)	jeanluc.leveque1@orange.com	+33 6 08 05 59 43

Connevion

internet Type: xDSL/fibre/4G		Débit desc (Mb/s)	Débit mont. (Kb/s)	Latence (ms)	Date du test	
Principale	Borne Wi-Fi relais sur l'ADSL du club	3,8	676	51	14/11/2022	
Secours	4G SFR	18	1200	37	14/11/2022	

Homologation

(cadre réservé à la Direction Technique)

	Examen de la		
Date de la demande	demande	Avis	Homologation jusqu'au
27/11/2022	27/11/2022	Favorable	31/08/2023

Compétition	Cadence lente Rapide et blitz		
homologuée	20 (1 ACL + 1 ATL)	15 (1 ACL + 1 ATL) 16-30 (1 ACL + 2 ATL)	
non homologuée	20 (1 ACL)	15 (1 ACL) 16-30 (1 ACL + 1 ATL)	

Remarques

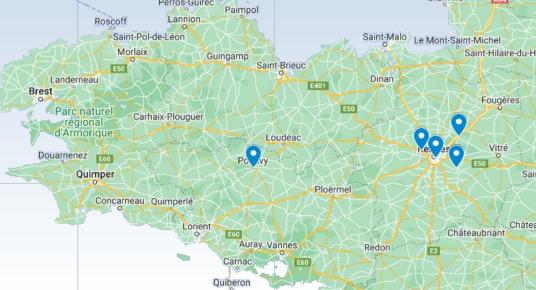
Une caméra est suffisante jusqu'à 12 joueur-euse-s en les plaçant tou-te-s dans le champ de la caméra ; au-delà de 12 joueur-euse-s une deuxième caméra est nécessaire pour couvrir l'intégralité

RETEX – Homologation des lieux de jeu

Nom	Date	Places lent / rapide & blitz
Domloup Caïssa	27/11/2022	16 / 20
Domloup Saint-Jean	27/11/2022	20 / 30
Liffré Intergénérations	04/12/2022	24 / 36
Pace MJC	10/12/2022	18 / 24
Pontivy Maison pour tous	10/12/2022	8 / 10
Rennes CPB Polgar	17/01/2023	8 / 10
		Parros-Guirac Granville A84

 D'autres homologations sont souhaitables pour mieux mailler le territoire



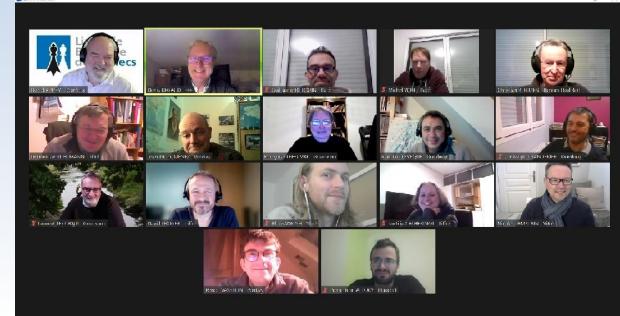


RETEX – Formation des arbitres

- Stage de formation les 9 et 20 décembre 2022
 - 16 stagiaires
 - Organisation: Ligue de Bretagne
 - Animation : Denis REGAUD
 - Formateur FFE
 - Président de la Commission Fair-Play de la Fédération
 - Programme :
 - Utilisation de la plateforme Tornelo
 - Règles du jeu hybride
- 10 stagiaires ont validé la formation
 - Auto-évaluation sur le site arbitr' Echecs
- Une autre formation
 - En fonction des demandes







RETEX - Expérimentation

- 27/12/2022 : avant-première
 - 2 lieux (Domloup, Pontivy)
 - 12 joueur · euses



- 11/01/2023 : matchs par équipe
 - 3 lieux (Domloup, Pacé, Pontivy)
 - 16 joueur · euses



- 23/01/2023 : tournoi individuel
 - 4 lieux (Domloup, Pacé, Pontivy, Rennes)
 - 18 joueur∙euses





RETEX - Formalisation

Documentation pour les joueur-euses

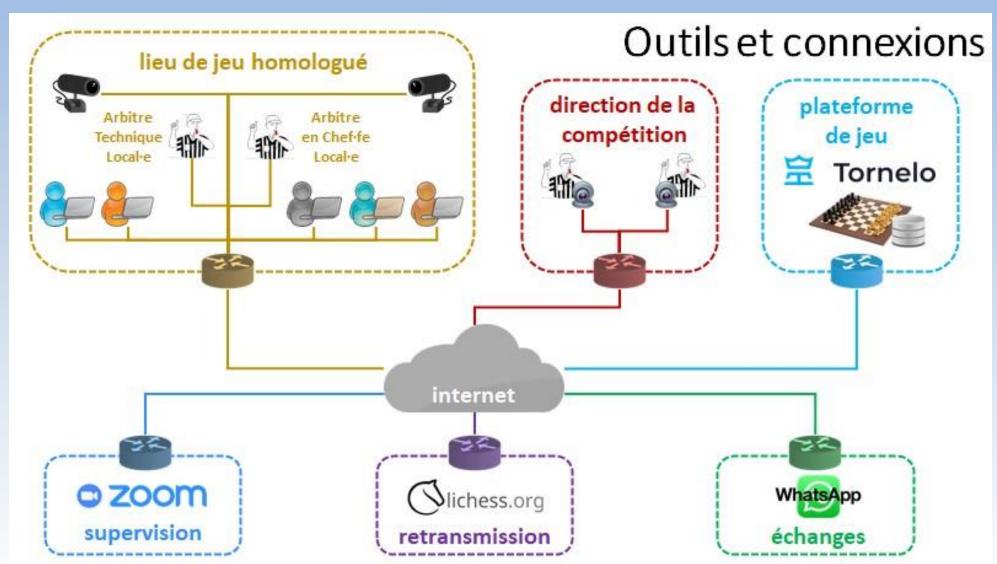
- Création d'un compte sur la plateforme Tornelo
- Homologation des lieux de jeu (description du processus)
- Liste des lieux de jeu homologués

Documentation pour les arbitres

- Équipement des arbitres
- Enregistrement des joueur euses par les clubs avant une compétition
- Transmission des compositions des équipes avant une compétition
- Timing des compétitions
- Mise en place et utilisation du réseau
- Accueil des joueur euses, vérification des appareils de jeu
- Consignes aux joueur euses en début de tournoi et en début de ronde

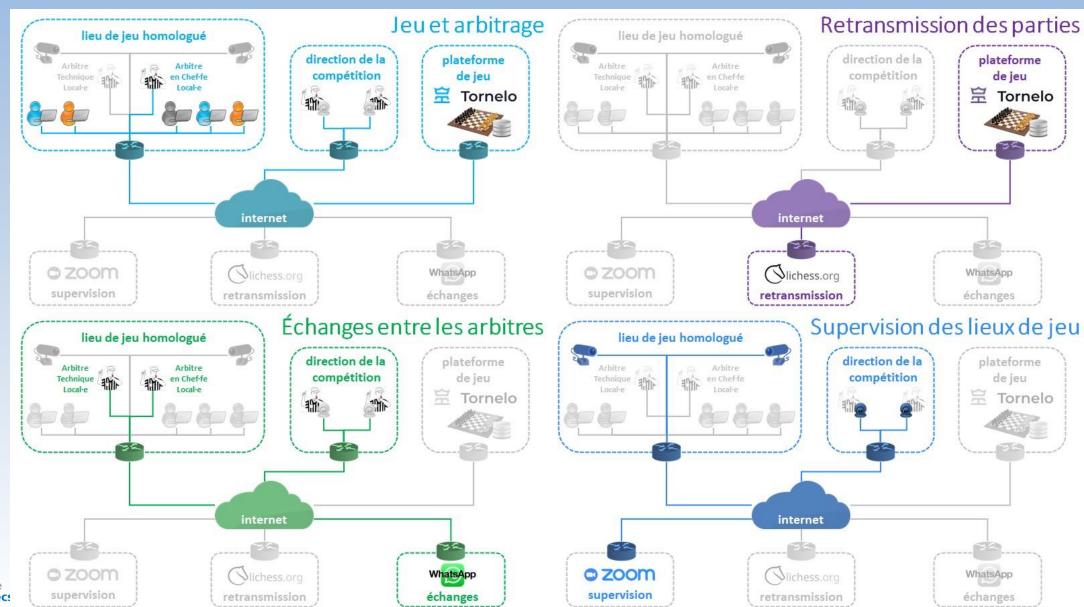


RETEX - Réseau





RETEX - réseau





RETEX – Equipement des arbitres

Equipement	ACL	ATL	Remarque
Ordinateur connecté	obligatoire	fortement conseillé	Il est de la responsabilité des arbitres de vérifier que les mises à jour sont bloquées ou déjà effectuées pour limiter la bande passante utilisée si la connexion est partagée (pour plus de détails sur la connexion se référer à cette page).
Client Zoom	obligatoire	fortement conseillé	Le client Zoom sur l'ordinateur des arbitres doit être configuré avec le fond d'écran fourni par la Ligue.
Casque/micro BlueTooth	obligatoire	conseillé	Les casques filaires ne permettent pas de rester en contact avec la Direction de la compétition lors des interventions auprès des joueurs. Il est de la responsabilité des arbitres de vérifier avant la compétition la charge de leur casque.
Ecran déporté	conseillé	facultatif	Un écran supplémentaire permet de surveiller simultanément les connexion des joueur-euses, l'avancement des parties, la supervision vidéo,



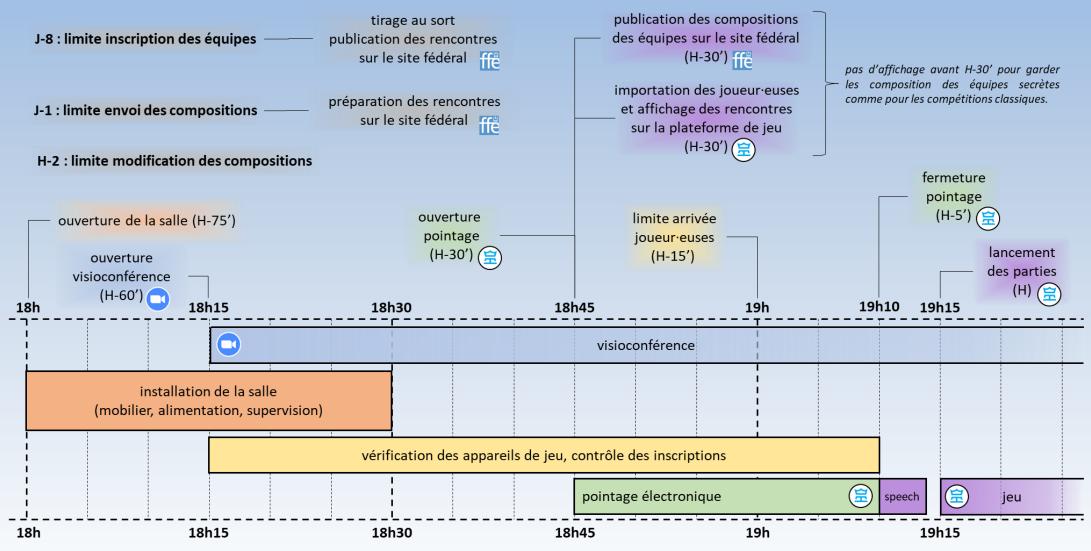






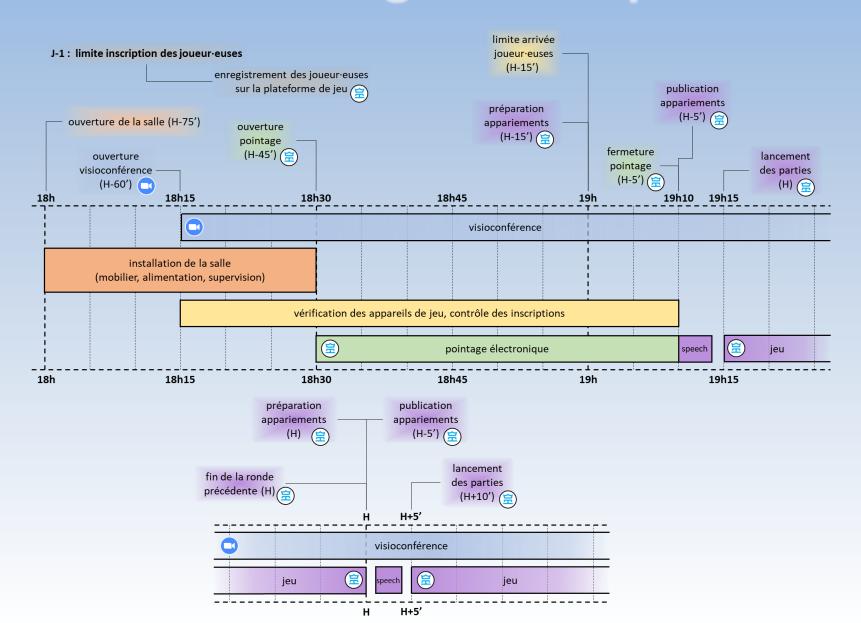


RETEX – Timing des compétitions





RETEX – Timing des compétitions





RETEX – Vérification des appareils de jeu

- A appliquer à tous les ordinateurs (joueur-euses et arbitres)
- Suspension des mises à jour du système
 - Obligatoire si utilisation de la connexion internet de l'organisation
- Coupure des haut-parleurs
- Arrêt de toutes les applications
 - À l'exception du navigateur web
- Utilisation du navigateur web
 - Plein écran
 - Un seul onglet, toujours connecté sur la plateforme de jeu











Suite du projet – Homologation pour le classement Fide

Objectif (rappel)

- Homologation des parties pour le classement Fide
 - Compétitions organisées par la Ligue

• Réunion prévue le 1er février 2023

- Stéphane ESCAFFRE
 - Responsable de la Rules Commission de la Fide
- Denis REGAUD
 - Responsable de la Commission Fair-Play de la Fédération





Suite du projet – Premières compétitions

Tournois de parties rapides

- Qualificatifs pour le championnat de Bretagne toutes catégories
- Direction : Pascal AUBRY

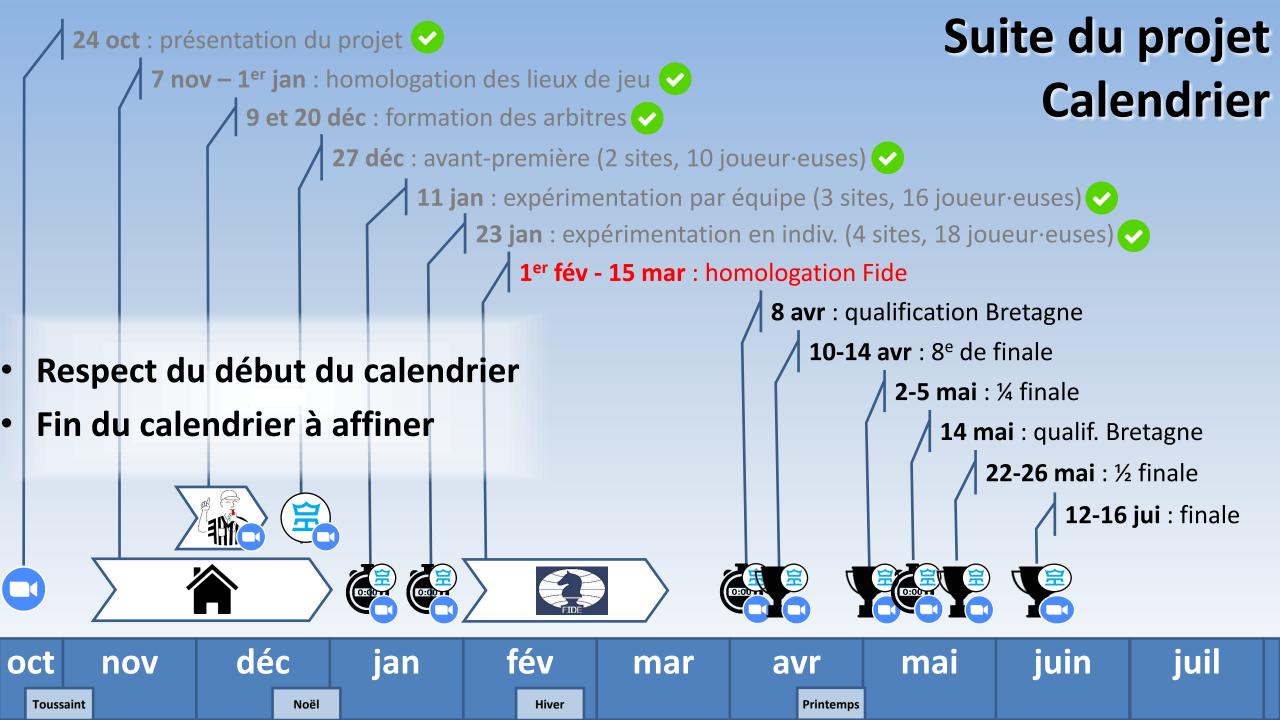


Coupe de Bretagne des clubs

- Cadence : 60' + 30"/coup
- Equipes de 4 joueur · euses
- Direction: Christian BLEUZEN
- Règlement en ligne







Suite à donner au projet ?

- Proposition:
 - Continuer le projet sur le planning prévu
 - Retour au Comité Directeur en fin de saison

• Décision : accord à l'unanimité (11 voix pour)

